

Direction opérationnelle : Préparation et intervention pour l'automne et l'hiver 2024-2025

| | |
|----------------------------|--|
| DESTINATAIRES : | Partenaires du système de santé |
| EXPÉDITEURS : | Susan deRyk, directrice régionale, Centre et Ouest Scott Ovenden, directeur régional, Toronto et Est Brian Ktytor, directeur régional, Nord-ouest et Nord-est |
| C.C. : | Anna Greenberg, directrice générale de l'exploitation Dr Chris Simpson, vice-président directeur et directeur médical en chef Judy Linton, vice-présidente directrice et cheffe de direction des soins infirmiers Dr Sacha Bhatia, vice-président principal, Santé de la population et systèmes de santé axés sur la valeur |
| DATE DE DIFFUSION : | 26 septembre 2024 |

Nous vous remercions des efforts que vous avez déployés au cours du printemps et de l'été pour faire progresser les mesures clés en matière d'accès et de capacité, comme indiqué dans la [« Direction opérationnelle — Priorités pour le printemps et l'été 2024 »](#) du mois d'avril dernier. Nous avons constaté des progrès dans plusieurs domaines prioritaires, notamment la mise en œuvre précoce de l'expansion des équipes de soins primaires, le développement de réseaux de soins primaires, l'augmentation des inscriptions au Programme ontarien de psychothérapie structurée et la réduction des temps de déchargement des ambulances.

En dépit de ces progrès, le nombre de patients à l'hôpital désignés comme autres niveaux de soins (ANS) reste élevé, entraînant un taux d'occupation élevé dans les hôpitaux à l'approche de l'automne. Les mesures relatives aux hôpitaux constituent un indicateur important pour l'ensemble du système.

Les projections actuelles pour l'automne et l'hiver suggèrent que les virus respiratoires suivront un schéma similaire à celui de l'année dernière. L'activité du COVID-19 et du VRS commencera probablement à monter en septembre, celle de la grippe commencera à augmenter en novembre et les hospitalisations devraient atteindre leur maximum en janvier 2025. Pour nous préparer à cette recrudescence saisonnière, nous continuerons à travailler pour améliorer l'accès et la capacité tout en utilisant des outils tels que la vaccination, les traitements contre la COVID-19 et les nouveaux produits de prévention du VRS afin de réduire l'impact des virus respiratoires.

Cette direction opérationnelle établit les priorités en matière de préparation et d'intervention pour l'automne et l'hiver en s'appuyant sur l'expérience et les enseignements des saisons de maladies respiratoires précédentes. Comme toujours, vos équipes régionales et provinciales de Santé Ontario sont disponibles pour répondre à vos questions et vous apporter leur soutien. Nous vous remercions pour tout ce que vous faites pour fournir des soins aux habitants de l'Ontario.

Direction opérationnelle

Tous les secteurs :

- Prioriser les efforts de collaboration pour atteindre une réduction de 10 % des volumes des ANS afin de faire face à la recrudescence prévue à l'automne et à l'hiver.
 - Mettre en œuvre la [Direction opérationnelle : Approche « Chez soi avant tout »](#) et adhérer au [Guide des pratiques exemplaires en matière des ANS](#).
- Promouvoir Santé811 pour les demandes et questions de santé non urgentes afin de favoriser une utilisation appropriée des services.
 - Utiliser les outils de communication disponibles sur la plateforme de ressources de Santé811 afin de promouvoir la sensibilisation à Santé811, y compris les messages clés, les images pour les réseaux sociaux, le contenu pour les écrans numériques et les affiches (contactez communicationsandengagement@ontariohealth.ca pour y accéder).
- Examiner et mettre à jour le profil de votre organisation sur Lignesanté.ca pour s'assurer que toutes les informations, y compris les heures d'ouverture, sont exactes. Cette mesure permettra de garantir que les patients sont dirigés de manière appropriée via Santé811.
 - Pour mettre à jour votre profil, cherchez votre emplacement sur la [page web de Lignesanté.ca](#) et cliquez sur « Soumettre le contenu ».
- S'assurer que les patients sont informés des services offerts par les pharmacies, notamment les vaccins contre la grippe et la COVID-19, le traitement de la COVID-19 et le traitement des affections mineures.
 - Consulter les informations publiques disponibles auprès de [l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario](#) (en anglais seulement).
- Mettre en œuvre des stratégies visant à maximiser l'adoption des vaccins contre la grippe et contre la COVID-19 ainsi que les produits de prévention du VRS parmi les fournisseurs de soins de santé, les patients, les résidents, les clients et les aidants.

Soins primaires :

- Prioriser la vaccination, le dépistage et le traitement du COVID-19, de la grippe et du VRS conformément aux orientations les plus récentes, en collaboration avec les unités de santé publique et d'autres partenaires.
 - Évaluer de manière proactive les patients et les résidents pour élaborer un plan de traitement avant une éventuelle infection à la COVID-19, afin de pouvoir commencer le traitement approprié le plus rapidement possible. Consulter les [ressources](#) de Santé Ontario sur le traitement des formes légères à modérées de COVID-19.
 - Prioriser la mise en œuvre du programme élargi de prévention du VRS chez les nourrissons. Consulter les ressources du ministère de la Santé à l'intention des

[fournisseurs de soins de santé](#) et [des patients](#), ainsi que les [ressources](#) du Provincial Council for Maternal and Child Health.

- Communiquer avec l'équipe de santé de l'Ontario (ESO) de votre région pour vous impliquer dans un réseau de soins primaires.
 - Se référer au [document d'orientation](#) sur les réseaux de soins primaires dans les ESO.
 - Communiquer avec votre région de Santé Ontario si vous avez besoin des coordonnées de l'ESO locale.
- Partager des informations sur les endroits où les patients peuvent accéder aux soins dans la communauté pendant la période des fêtes, y compris les heures d'ouverture des cabinets, la couverture et les autres options de soins telles que Santé811 et les services de soins urgents virtuels dans la région.

Fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire :

- Mettre en œuvre la section C de la [Direction opérationnelle : Approche « Chez soi avant tout »](#) (publiée le 14 août 2024), axée sur le soutien des patients à domicile et le retour des patients à leur domicile avec les soutiens appropriés.
- Collaborer avec votre région de Santé Ontario et les ESO de votre région pour finaliser les plans d'urgence des soins à domicile et en milieu communautaire (Santé à domicile Ontario, organisation de prestataires de services et fournisseurs de services de santé), y compris :
 - Les plans régionaux et locaux visant à augmenter les sorties de l'hôpital vers les soins à domicile et à réduire le volume ouvert de patients dans un ANS en attente de services de soins à domicile et communautaires.
 - Les plans régionaux et locaux pour atteindre les objectifs de temps d'attente pour les clients des soins à domicile qui reçoivent des soins infirmiers et un soutien personnel (pour les clients ayant des besoins complexes) dans un délai minimum de 5 jours à partir de la date à laquelle ils ont été autorisés à recevoir des soins infirmiers ou des services de soutien personnel.

Fournisseurs de services de soutien en milieu communautaire :

- Mettre en œuvre la section D de la [Direction opérationnelle : Approche « Chez soi avant tout »](#) (publiée le 14 août 2024), axée sur le soutien des patients à domicile et le retour des patients à leur domicile avec les soutiens appropriés.
- Participer aux tables et structures régionales (par exemple, tables d'accès et de fluidité) afin de favoriser la collaboration et de mieux faire connaître les aides disponibles.
- Veiller à ce que les partenaires locaux, y compris les hôpitaux et les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire, connaissent les capacités existantes.

-
- Pour les lieux d'hébergement collectif, communiquer avec les centres de prévention et de contrôle des infections (PCI) locaux pour accéder à l'expertise et au soutien en matière de prévention et de contrôle des infections en cas de besoin (contacter IPACHubs@ontario.ca pour plus d'informations).

Fournisseurs de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances :

- Élaborer des voies d'orientation et aiguiller les clients souffrant de dépression et de troubles liés à l'anxiété vers le [Programme de psychothérapie structurée de l'Ontario](#).
- Pour les fournisseurs de services communautaires de santé mentale et de toxicomanie, appliquer la section D de la [Direction opérationnelle : Approche « Chez soi avant tout »](#) (publiée le 14 août 2024), axée sur le soutien des patients à domicile et le retour des patients à leur domicile avec les soutiens appropriés.

Foyers de soins de longue durée :

- Prioriser la vaccination, les tests et les traitements contre la grippe, la COVID-19 et le VRS conformément aux directives les plus récentes, en collaboration avec les unités de santé publique et les autres partenaires.
- Évaluer les résidents de manière proactive et élaborer un plan de traitement avant une éventuelle infection par le COVID-19 afin de s'assurer que le traitement approprié est mis en place le plus rapidement possible.
 - Consulter les [recommandations](#) du ministère de la Santé pour la prévention et le contrôle des éclosions dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif.
 - Consulter les [ressources](#) de Santé Ontario sur le traitement des formes légères à modérées de COVID-19.
- Réduire les transferts vers les urgences en améliorant la capacité clinique des établissements de soins de longue durée à travers la prestation de soins infirmiers sur place selon les meilleures pratiques (par exemple, expansion des équipes de liaison en soins infirmiers et du programme de présence d'infirmières praticiennes, le cas échéant), en garantissant l'accès aux soins primaires et en augmentant l'accès aux ressources de diagnostic internes ou communautaires.
- Planifier à l'avance pour s'assurer que les ressources et la capacité appropriées sont disponibles pendant la période des fêtes afin de continuer à accepter de nouveaux résidents et de respecter le taux d'occupation.
- Communiquer avec les centres régionaux de PCI pour bénéficier de l'expertise et du soutien en matière de PCI en cas de besoin (contacter IPACHubs@ontario.ca pour plus d'informations).

Hôpitaux :

- Préparer des plans d'urgence pour accueillir une capacité d'hospitalisation de 120 % et des volumes accrus dans les services d'urgence. Pour les hôpitaux de soins post-aigus, maintenir un taux

d'occupation d'au moins 95 % et s'efforcer d'atteindre les niveaux d'occupation des hôpitaux de soins aigus environnants.

- Mettre en œuvre les sections A et B de la [Direction opérationnelle : Approche « Chez soi avant tout »](#) (publiée le 14 août 2024), axée sur le soutien des patients à domicile et le retour des patients à leur domicile avec les soutiens appropriés.
- Viser à maintenir la couverture pour les populations de patients spécialisés et les services qui nécessitent un accès urgent pendant la période des fêtes.
- Continuer à maximiser l'accès aux chirurgies et aux interventions, notamment en donnant la priorité aux patients en attente au-delà des objectifs d'accès clinique, conformément aux objectifs régionaux.
- Pour les hôpitaux dotés d'un service d'urgence, tirer parti du financement du Programme de financement axé sur les résultats (Programme FAR), comme le reflètent les plans d'action, afin d'améliorer les résultats des mesures du Programme FAR.
 - Il est à noter que; grâce aux efforts ciblés, le temps de déchargement des ambulances provinciales (90e percentile) est maintenant inférieur à l'objectif défini dans le P4R; à savoir 60 minutes. Les sites qui ont atteint l'objectif de 60 minutes devraient poursuivre leurs efforts et viser un nouvel objectif de 30 minutes ou moins.
- Pour les hôpitaux dotés de programmes d'obstétrique ou de centres d'accouchement, accorder la priorité à la mise en œuvre du nouveau programme élargi de prévention du VRS chez les nourrissons. Consulter les ressources du ministère de la Santé pour les [fournisseurs de soins de santé](#) et les [patients](#), ainsi que les [ressources](#) du Provincial Council for Maternal and Child Health.

Équipes Santé Ontario :

- Soutenir la collaboration et la mobilisation des partenaires des ESO pour répondre aux priorités locales, régionales et provinciales (comme lors de la recrudescence de l'automne et de l'hiver), y compris dans le domaine des soins primaires et de l'élaboration de parcours de soins équitables pour les populations prioritaires.